



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION ILE-DE-FRANCE POUR LA REHABILITATION DU CENTRE CULTUREL GEORGES POMPIDOU AU TITRE DU DISPOSITIF «INVESTISSEMENT CULTUREL - AIDE A LA CONSTRUCTION, RENOVATION ET AMENAGEMENT DES LIEUX CULTURELS (SV) »

**DÉCISION N° DM-24-099
EN DATE DU 29 MARS 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT que le projet de réhabilitation du centre culturel Georges Pompidou objet de la présente décision s'inscrit dans le cadre du dispositif « Investissement culturel - Aide à la construction, rénovation et aménagement des lieux culturels (SV) »;

CONSIDÉRANT que le coût total hors taxes de rénovation du centre pour la partie culturelle est estimé à 11 461 134 €;

CONSIDÉRANT la nécessité de réaliser ce projet ambitieux de la ville afin de répondre aux besoins culturels des citoyens et de l'urgence de la transition écologique de réhabiliter le centre;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Ville de pouvoir bénéficier d'une dotation pour le projet de réhabilitation du centre sportif et culturel Georges Pompidou;

D É C I D E

DE SOLLICITER auprès de la Région Île-de-France une subvention au titre du dispositif d'aide « Investissement culturel - Aide à la construction, rénovation et aménagement des lieux culturels (SV) »; d'un montant de 1 950 000 euros soit 17% du montant hors taxes des dépenses éligibles retenues pour cette opération.

D'AUTORISER Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240329-Imc1H11845H1-AR
Date de réception en Préfecture : 29/03/2024
Date de Publication : 29/03/2024

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240329-Imc1H11845H1-AR
Date de réception en Préfecture : 29/03/2024
Date de Publication : 29/03/2024